

LES FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2004

1. Le conseil municipal a adopté un **budget équilibré** pour les recettes et les dépenses de 7 082 015 \$, représentant une augmentation de 13,31 % par rapport au budget de l'année antérieure. Cette augmentation, qui représente un montant de 832 015 \$, permettra à la Ville de maintenir le niveau des services offerts à la population.

2. Dans le cadre de l'établissement de la priorité des dossiers, le conseil municipal maintient son effort en matière de voirie.

3. **Les projets d'immobilisations** seront axés principalement sur la voirie, soit :

- Réaménagement de la rue de la Station entre le boulevard du Curé-Labelle et la rue Principale;
- Réfection d'une partie de la montée Rainville;
- Réfection d'une partie de la rue des Malards;
- Réfection d'une partie de la rue des Ormes;
- Réfection d'une partie du chemin du Lac-Écho;
- Pavage du stationnement du terrain de soccer.

4. **La jeunesse** représente un dossier majeur pour l'année 2004. À cet effet, une vaste consultation publique visant à réévaluer et consolider les différentes orientations jeunesse, afin de répondre de façon plus spécifique aux besoins des familles et ainsi adapter les interventions de la ville au vécu de celles-ci tout en mettant l'emphasis sur la clientèle adolescente.

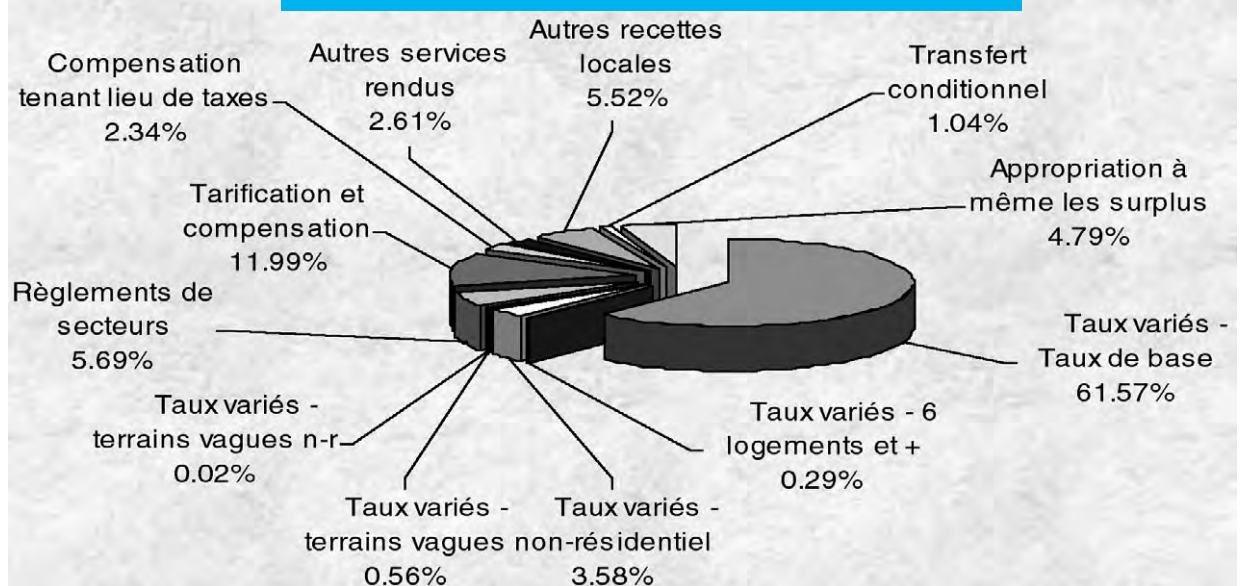
5. **La bibliothèque** représente un équipement culturel majeur et à cet égard, continuera de recevoir les investissements requis pour confirmer son importance. La politique de développement des collections mise de l'avant prévoit une augmentation des volumes disponibles pour les citoyens et l'augmentation des heures d'ouverture, soit du mardi au samedi pour un total de 47 heures.

6. **Les nombreux parcs** situés sur notre territoire connaîtront une modernisation de leurs installations puisque la Ville poursuivra l'aménagement et le renouvellement des équipements. Le parc de la rue des Champs (Place Bon-Air) ainsi que le parc de l'école Val-des-Monts seront traités de façon prioritaire.

RECETTES

Taxes sur la valeur foncière	
1.1 Taux variés - Taux de base	4 360 510 \$
1.2 Taux variés - 6 logements et +	20 615 \$
1.3 Taux variés - non-résidentiel	253 310 \$
1.4 Taux variés - terrains vagues	39 585 \$
1.5 Taux variés - terrains vagues n-r	1 730 \$
Règlements de secteurs (service de la dette)	402 900 \$
Tarification et compensation (eau, égouts, ordures)	848 975 \$
Compensation tenant lieu de taxes (affaires sociales, écoles primaires et fonds spécial de financement)	165 930 \$
Autres services rendus (loisirs, etc.)	184 745 \$
Autres recettes locales (permis, constructions, mutations, etc.)	390 600 \$
Transfert conditionnel gouvernemental	73 750 \$
Appropriation à même les surplus	339 365 \$
TOTAL	7 082 015 \$

Répartition des recettes 2004



7. Au niveau des **services urbains**, le Conseil investit dans les ressources humaines (coordonnateur en environnement et inspecteur), afin de répondre aux objectifs de la ville en matière de protection de l'environnement et d'offrir un service accru aux citoyens dans le cadre du développement soutenu de notre ville.

8. **Le service paramunicipal de transport collectif de Prévoist** sera maintenu en 2004. Pour soutenir les opérations de ce service, le Conseil a décrété une participation de 35 000 \$ pour 2004.